

Courrier des Retraités

AVRIL, MAI, JUIN 2020 • N° 56

62-64 ans :
pourquoi toutes ces querelles ?

PAGE 6

L'autonomie :
une saga à épisodes !

PAGE 16

Le jazz, toute une histoire

PAGE 32



ÉDITORIAL

Le sanitaire bouscule l'agenda _____ 3

RETRAITE FRANCE

Régimes spéciaux de retraite français, combien sont-ils ? _____ 4

A propos de la réversion _____ 5

62 ? 64 ? Pourquoi toutes ces querelles ? _____ 6

SOCIÉTÉ

Points de repère _____ 7

La baisse des impôts... à crédit ? _____ 8

L'Académie des Sciences _____ 9

Une trace de l'histoire, le graffiti _____ 10

Une héroïne méconnue de la guerre de 14 _____ 11

Le paradoxe de Needham _____ 12

Les noms de famille se dévoilent _____ 13

Les robot-tondeuses : une révolution dans nos jardins _____ 14

Un privilège : vivre et travailler sur l'eau _____ 15

SANTÉ-AUTONOMIE

L'autonomie : une saga à épisodes ! _____ 16

Les actes de santé non justifiés, un gisement d'économies _____ 18

Le secret médical : protection ou danger pour les patients ? _____ 19

100 % santé : questions/réponses _____ 20

NOS FÉDÉRATIONS

La CFR s'invite dans le débat _____ 21

MONDE

Le "triangle" de Visegrad _____ 22

L'Union Jack _____ 23

LOISIRS- CULTURE

Bicêtre ne fut pas toujours un hôpital _____ 24

Qui a inventé la gravure sonore ? _____ 25

Le tube néon, entre éclairage et art contemporain _____ 26

Le Sievert, l'unité de mesure des irradiations chez l'homme _____ 27

La loi salique _____ 28

Anne de Bretagne, une étonnante destinée _____ 29

III^{ème} République et amendement Wallon de 1875 _____ 30

Quel chaos ! _____ 31

Le jazz, toute une histoire... _____ 32

La cathédrale Saint Etienne de Sens et son trésor _____ 33

Des idées de lecture _____ 34

Courrier des lecteurs _____ 35

Mots croisés de Jihème _____ 21

A nos lecteurs

Le président a pris les mesures que l'urgence sanitaire demandait, sans dissimuler les inéluctables conséquences qu'elles auront sur l'activité et la situation financière du pays.

Après la crise des retraites, non encore résolue, celle aujourd'hui du covid-19, se profile déjà une autre crise à dimension mondiale dont le krach boursier de ces derniers jours pourrait bien être qu'un modeste épiphénomène. Baisse de la croissance, guerres commerciales tous azimuts, sans oublier le climat et le Brexit, tout cela annonce des lendemains financiers difficiles qui mettent déjà en émoi les dirigeants économiques et ceux des banques centrales.

Alors qu'aujourd'hui, on se félicite de la solidité de notre système social, certes coûteux, mais qui assure la protection de la population, il est à craindre, lorsque le temps des comptes viendra – et il viendra – que revienne la tentation de lui demander de nouvelles économies ou d'imposer à nouveau des mesures discriminatoires concernant les retraités.

Amis lecteurs, l'urgence du jour est de limiter la progression de l'épidémie, de soigner les victimes et d'éviter l'effondrement de l'activité. Il convient de s'incliner devant les souffrances des malades et de leurs proches. Il sera toujours temps, lorsque l'épidémie ralentira et s'éteindra, de faire les comptes. On parle de dizaines de Md €. Vu l'état de nos finances, l'exercice risque d'être difficile, mais ce serait un bénéfice paradoxal de cette crise si elle conduisait à des pratiques plus rigoureuses dans le futur.

FRANÇOIS BELLANGER

Abonnements au Courrier des Retraités

- 1) Abonnement collecté par l'intermédiaire des associations adhérentes à l'UFR-rg ou la FNAR : 5 € par an pour 4 numéros
- 2) Abonnement individuel : 10 € pour 4 numéros à suivre (parution début janvier, avril, juillet et octobre).

Montant des abonnements à adresser à UFR-rg : 83/87 avenue d'Italie 75013 Paris - Tél : 01 43 42 09 37

*“On juge une civilisation au sort qu’elle réserve à ses anciens”
(Claude Lévi-Strauss)*

Le sanitaire bouscule l’agenda

La cadence trimestrielle de notre revue et les conditions matérielles de sa réalisation ne lui permettent pas d’être toujours d’actualité. Cela est particulièrement démontré dans la période que nous vivons actuellement où, chaque jour depuis deux semaines, les annonces se succèdent qui modifient le déroulement des programmes envisagés. Les lecteurs voudront donc bien excuser si certains contenus du présent numéro sont dépassés par la marche de l’actualité.

Il n’y a de doute pour personne : la seule priorité du moment est d’accompagner avec discipline les mesures visant à diminuer les conséquences de cette épidémie. Le virus a déjà frappé, il frappera encore et nous sommes, chers lecteurs, parmi certaines de ses cibles préférées. Prenons garde à nous et entourons de notre affection ceux de nos proches qui sont dans la peine ou dans la crainte.

Le Président a décidé de suspendre les débats sur la retraite universelle et nous comprenons à quel point il eut été contreproductif, en cette période où sont privilégiées solidarité et compréhension, de laisser perdurer le triste spectacle de nos querelles. Pour autant, il n’a pas parlé d’abandonner ce projet et cela nous satisfait. Espérons que le temps de réflexion qui sera ainsi offert permettra aux parties prenantes de renoncer au dialogue de sourds et de reprendre, sous une forme apaisée un débat nécessaire qui concerne l’ensemble des générations.

Oui, ce régime universel est nécessaire car c’est lui qui peut mettre un terme à cette situation étonnante et même choquante qui traite de façon différente des personnes faisant le même travail avec des statuts différents. C’est lui qui peut interroger des situations que l’opinion comprend et accepte mal, qu’il s’agisse des parlementaires ou des danseuses de l’Opéra, sans parler de bien d’autres cas.

Par contre ce n’est pas lui, alors que ses paramètres essentiels ne sont pas définis, qui est à l’origine de ce déficit persistant, mais bien le système actuel. C’est celui-ci en effet qui, en l’absence de réforme, générerait

ce déficit dont on parle, lui qui a résisté à plusieurs réformes paramétriques, trop faibles et trop tardives et c’est sur lui que planche la conférence de financement.

Lorsque la crise sanitaire se sera apaisée, que le débat sur les retraites aura repris et que la conférence de financement aura produit ses conclusions qui seront, ou non, entérinées par le gouvernement, poindra alors une autre urgence. Dans son article en pages 16, Sylvain Denis l’évoque : depuis des décennies, la France peine à dégager les ressources requises pour accompagner dignement nos aînés vieillissants, qu’ils veuillent rester chez eux ou qu’ils rentrent dans un établissement. Une loi sur l’autonomie promise depuis longtemps est attendue et on entend dire que les ressources financières qui pourraient l’alimenter pourraient provenir du maintien de la CRDS⁽¹⁾, prélèvement effectué pour la CADES⁽¹⁾ dont on espère que la raison d’être aura disparu dans quelques années.

Le problème est que cette même ressource providentielle est aussi revendiquée pour participer au comblement du déficit des retraites. La probable rivalité pour bénéficier de la manne – en supposant bien sûr que la dette sociale aura bien été apurée dans le délai prévu – met en évidence la précarité de notre situation financière.

Le Président et le Gouvernement sont dans leur rôle lorsqu’ils mettent en priorité la santé des citoyens, ils le sont aussi lorsqu’ils annoncent que les flexibilités nécessaires seront exercées pour éviter la chute des entreprises et limiter le chômage qui en résulterait. Jusqu’à preuve du contraire, tant les citoyens que la grande majorité des responsables comprennent les actions menées. A son corps défendant ce virus aura donné une leçon de civisme. Sachons nous en souvenir lorsque l’heure des comptes sonnera et la facture sera lourde : crise sanitaire, loi sur l’autonomie, sans oublier le climat et le Brexit.

CHRISTIAN BOURREAU - PHILIPPE SERRE

(1) La Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) alimente la Caisse d’Amortissement de la Dette Sociale (CADES).